



FLASH N°27 – 18/04/2023

## Carte carburant **LOGPAY** : Extension du réseau belge 1000 stations belges acceptent la carte **LOGPAY**

Avec la carte **LOGPAY**, l'UPTR ouvre aux transporteurs les portes d'un réseau européen indépendant et multi-marques.

En Belgique, la carte **LOGPAY** est désormais acceptée dans plus de 1.000 stations-services de différentes marques.

La carte multi-marque **LOGPAY** est acceptée dans toutes les stations des groupes TEXACO, MAES, ESSO, G&V, ROMAC, GABRIELS, LUKOIL, AVIA, Hesbymazout et IDS, ainsi que certaines stations Q8.

Au niveau européen, la carte carburant **LOGPAY** permet de tanker dans plus 21.000 stations-services, réparties dans 21 pays européens.

Plus que jamais, l'UPTR se félicite donc d'avoir lancé l'idée d'organiser un groupement d'achat et ce, afin de fédérer suffisamment de transporteurs et ainsi, sur base du principe de la coopérative, d'obtenir une ristourne (globale) maximale pour tous les transporteurs participants.

En termes de **rentabilité** et de **gestion de trésorerie**, l'UPTR estime que les 5 points d'attention énumérés ci-après devraient retenir l'attention des transporteurs belges.

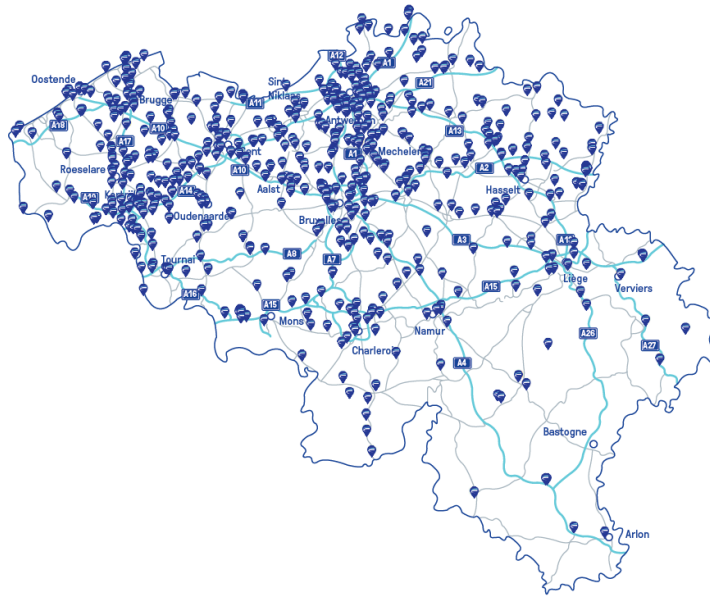
### **1° Ristournes :**

Le premier résultat positif de l'action menée par l'UPTR aura été la réaction de certains acteurs du monde des cartes-carburant qui ont revu le montant de leurs ristournes à la hausse !

Le second résultat réside dans le constat que les ristournes obtenues par l'UPTR pour les utilisateurs de la carte carburant **LOGPAY** sont supérieures aux ristournes habituellement octroyées aux transporteurs PME.

**Tous** les transporteurs belges (petits et grands) peuvent donc obtenir une **importante ristourne** dans près de 200 stations belges des réseaux MAES et ESSO qui peuvent être localisées via le lien [ici](#).

Au total, en Belgique, la carte **LOGPAY** peut être utilisée dans plus de 1000 stations, avec également une **intéressante ristourne** dans les stations autoroutières Q8 de Froyennes, Verlaine et Sprimont.



A proximité immédiate de l'autoroute, les transporteurs bénéficieront encore d'**excellentes ristournes**, dans les stations Hesbymazout de Remicourt, IDS de Lontzen ou Esso de Brucargo

Pour localiser toutes les stations du réseau **LOGPAY**, cliquez [ici](#)

## **2° Fréquence et délais de paiement :**

En plus de la gratuité de la carte **LOGPAY**, LOGPAY Financial Services GmbH offre à ses clients des **délais de paiement** pouvant aller jusqu'à 30 jours.

La **facturation** a lieu, selon analyse bilantaire et éventuelle demande de garanties bancaires, tous les 10, 15 ou 30 jours.

## **3° Facturation HORS TVA pour le diesel acheté en Belgique :**

Les transporteurs belges qui font confiance à **LOGPAY** Transport Services GmbH reçoivent une facture éditée hors TVA pour le diesel qu'ils achètent en Belgique. (\*)

Les transporteurs belges évitent ainsi de devoir préfinancer la TVA belge sur le diesel acheté en Belgique.



(\*) Avec la précision qu'il ne s'agit PAS d'un (coûteux) système de type 'Net Refund Invoicing' correspondant à un crédit (avec intérêts ...) sur le montant de la TVA à récupérer mais purement et simplement d'une facturation HORS TVA.

## **4° Diesel professionnel :**

Une partie substantielle du prix du diesel à la pompe est constituée d'accises.

En Belgique, le 'système cliquet' a induit une augmentation des accises spéciales 'récupérables' (le « diesel professionnel »).

Vu l'impact important du préfinancement que génère le système du diesel professionnel sur leurs liquidités, les transporteurs ont grand intérêt à ne pas laisser 'dormir' leurs dossiers de demande de remboursement d'accises.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, ce ne sont pas moins de 205,0665 €/1000 litres que les transporteurs peuvent encore récupérer au titre du diesel professionnel !

Voyez notre site, pour plus d'informations : [Rubrique « Diesel Professionnel »](#)

Les factures établies par **LOGPAY** Transport Services GmbH sont, bien entendu, parfaitement valables pour la récupération des accises récupérables (système du 'Diesel professionnel') sur le diesel acheté en Belgique.

### **5° Eurovignette :**

Pour rappel, l'Eurovignette est obligatoire pour les véhicules à partir de 12 tonnes qui circulent aux Pays-Bas, au Grand-Duché du Luxembourg, en Suède et au Danemark.

Via le site [www.eurovignettes.eu](http://www.eurovignettes.eu), il est possible d'acheter en ligne une eurovignette journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle avec la carte carburant **LOGPAY** et ce, avec des délais de paiement de 8 à 60 jours (selon analyse bilantaire).

Pour recevoir une offre - sans engagement - ou plus d'information quant aux services de **LOGPAY** Transport Services GmbH, cliquez [ici](#).

*Michaël Reul*  
Secrétaire Général